

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

* 4 814 F au Foyer socio-éducatif du Collège Proudhon pour le déplacement de 29 élèves des collèges Proudhon et Victor Hugo à Pavie (Italie) du 9 au 18 février 1998, et 2 784 F pour l'accueil par ces établissements de 29 élèves de Pavie du 27 mars au 3 avril 1998 (échange scolaire).

* 2 324 F au Foyer socio-éducatif du Collège Stendhal pour le déplacement de 14 élèves des collèges Stendhal et Diderot à Pavie du 9 au 18 février 1998 et 1 344 F pour l'accueil par ces établissements de 14 élèves de Pavie du 27 mars au 3 avril 1998 (échange scolaire).

* 1 936 F au Foyer socio-éducatif du Collège Clairs-Soleils pour le déplacement de 23 élèves à Linden (Allemagne) du 4 au 11 mai 1998.

* 2 592 F à l'Association socio-éducative Centrel du Lycée St-Paul pour l'accueil de 24 élèves de Pavie du 27 mars au 4 avril 1998 (échange scolaire).

* 1 360 F au Foyer socio-éducatif du Collège Notre-Dame pour le déplacement de 27 élèves à Fribourg (Allemagne) du 29 avril au 6 mai 1998 (échange scolaire).

* 1 756 F au Foyer socio-éducatif du Collège Camus pour le déplacement de 22 élèves à St-Wendel (Allemagne) du 25 mai au 1^{er} juin 1998 (échange scolaire).

* 2 000 F au Foyer socio-éducatif du Collège Proudhon pour le déplacement de 25 élèves à Gehrden (Allemagne) du 9 au 19 mai 1998 (échange scolaire).

* 1 527 F au Foyer socio-éducatif du Collège Stendhal pour le déplacement de 21 élèves à Königsbach (Allemagne) du 11 au 17 mai 1998 (échange scolaire).

* 2 108 F au Foyer socio-éducatif du Collège Stendhal pour le déplacement de 29 élèves à Stuttgart (Allemagne) du 21 au 28 mars 1998 (échange scolaire).

* 2 500 F au Foyer socio-éducatif du Collège Voltaire pour le déplacement de 25 élèves à Luléa (Suède) du 9 au 22 mai 1998 (échange scolaire) (subvention versée à l'agent comptable du Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).

* 2 500 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Pergaud pour le déplacement de 13 élèves à Luléa (Suède) du 18 avril au 2 mai 1998 (échange scolaire).

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 29 545 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures - chapitre 92.066574.94036 - CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Relations Internationales et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Récépissé préfectoral du 5 juin 1998.

25 mai 1998